



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 11 mars 2021
(OR. en)

6902/21

COAFR 63
CFSP/PESC 239
COHAFA 18
COHOM 53
DEVGEN 45

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	11 mars 2021
Destinataire:	délégations
Objet:	Éthiopie
	- Conclusions du Conseil (11 mars)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur l'Éthiopie, approuvées par procédure écrite le 11 mars 2021.

Conclusions du Conseil sur l'Éthiopie

1. L'Éthiopie est un partenaire stratégique de l'UE dans la Corne de l'Afrique et dans l'ensemble de la région, ainsi qu'un acteur multilatéral important. L'UE apprécie la coopération et le dialogue étroits établis de longue date avec le gouvernement éthiopien sur un large éventail de questions.
2. Dans le cadre de ce dialogue, l'UE se félicite de la visite que le ministre finlandais des affaires étrangères, Pekka Haavisto, a effectuée en Éthiopie et au Soudan, au nom du haut représentant, du 7 au 10 février 2021, pour y rencontrer les autorités éthiopiennes, soudanaises et celles de l'Union africaine ainsi que d'autres parties prenantes concernées, y compris des personnes issues de la société civile.
3. L'Éthiopie se trouve aujourd'hui dans une situation qui est complexe au niveau national et qui a des conséquences majeures bien au-delà de ses frontières. Le processus de réforme en cours et l'évolution récente de la situation en Éthiopie ont mis au jour des incertitudes et des frictions sous-jacentes. Le conflit armé dans la région du Tigré, déclenché par l'attaque contre des bases militaires, exacerbe les tensions dans la Corne de l'Afrique. Il est à l'origine d'une grave crise humanitaire. Tout en réaffirmant qu'elle est disposée à aller de l'avant en s'appuyant sur cette relation de longue date, l'UE estime qu'il est important de tirer les conclusions ci-après.

Concernant la situation au Tigré

4. L'UE reste extrêmement préoccupée par le conflit. Depuis le début de la crise, une grande partie de la population du Tigré, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de la région, reste coupée des services et communications de base, ainsi que de l'aide humanitaire. Dans cette région aux besoins déjà énormes et aux ressources limitées, surtout dans les zones rurales, la situation est de plus en plus critique.

5. L'UE demande instamment à toutes les parties de mettre immédiatement fin aux violences et de respecter le droit international relatif aux droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés. Il faut assurer l'accès total, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à l'ensemble des personnes dans le besoin dans toutes les zones. Les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance doivent être garantis pour une réponse humanitaire accrue. L'UE appelle à assurer la protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés et rappelle que le principe international du non-refoulement doit être respecté.
6. Tout en reconnaissant le travail accompli par le gouvernement éthiopien pour répondre à certains des besoins de la population, l'UE insiste sur la nécessité d'intensifier ces efforts. Il est nécessaire de coopérer pleinement avec les Nations unies et toutes les organisations humanitaires sur le terrain.
7. L'UE se félicite de l'annonce faite par le gouvernement éthiopien d'un système simple de notification devant permettre aux agences humanitaires de disposer d'un accès sans restriction et d'une mobilité sans entrave et elle en demande la mise en œuvre immédiate et intégrale. Il faut accélérer les procédures d'importation de l'aide humanitaire et du matériel de communication.
8. Les services de base, y compris l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation, les télécommunications et les services bancaires, doivent être rétablis rapidement et intégralement. Les civils, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés, devraient pouvoir circuler librement et en toute sécurité. L'UE prend acte des progrès accomplis en ce qui concerne l'accès de certaines organisations de médias et de la société civile, il demeure toutefois essentiel que l'accès soit accordé à l'ensemble d'entre elles, que leur protection soit assurée et qu'elles aient accès sans restriction à toutes les zones du Tigré.
9. L'UE demeure extrêmement préoccupée par les nombreux témoignages et rapports qui confirment les allégations faisant état de l'implication de multiples acteurs et d'actes susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, d'exécutions arbitraires, d'exécutions de masse, de violences sexuelles et à caractère sexiste, y compris des viols, de retours forcés de réfugiés, d'autres violations des droits de l'homme et atteintes à ceux-ci, de pillages de biens et d'actes de destruction d'infrastructures et de sites religieux. Ces actes doivent cesser immédiatement.

10. Par ailleurs, l'UE constate avec inquiétude que des actes de violences ethniques ciblées, des discours de haine et des discriminations sont signalés au Tigré et dans d'autres régions de l'Éthiopie. Ces phénomènes dangereux risquent d'entraîner une escalade de la violence dans tout le pays et de compromettre les possibilités de paix et de réconciliation.
11. L'UE note avec satisfaction l'engagement pris par les autorités éthiopiennes de traduire en justice tous les auteurs impliqués et d'accepter une assistance technique internationale pour mener les enquêtes. L'UE suivra attentivement les progrès accomplis à cet égard, car toute allégation de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire doit faire l'objet d'une enquête impartiale, et l'obligation de rendre des comptes doit être effective. L'UE soutient également les travaux importants menés par la commission éthiopienne des droits de l'homme, qui fournit des documents détaillés et formule des recommandations d'action, et se tient prête à soutenir les efforts nationaux supplémentaires. L'annonce par le gouvernement éthiopien de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'enquêter sur les violences sexuelles et à caractère sexiste est accueillie avec satisfaction par l'UE, qui la voit comme une première étape. Des efforts supplémentaires sont nécessaires.
12. L'UE préconise que le suivi assuré par la commission éthiopienne des droits de l'homme sur le terrain soit étendu à l'ensemble de la région. Le personnel du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme devrait aussi avoir pleinement accès à la région.
13. L'UE encourage l'Union africaine à poursuivre son dialogue politique avec le gouvernement éthiopien pour que cessent les hostilités, que soit assuré l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ensemble des zones du Tigré et qu'une solution politique soit trouvée au conflit.
14. L'UE souhaite poursuivre le dialogue constructif qu'elle entretient avec le gouvernement éthiopien sur ces questions. Elle reste disposée à soutenir toute action visant à apaiser les tensions et à venir en aide aux personnes dans le besoin.

Concernant les questions régionales connexes

15. Les retombées, au niveau régional, de la situation dans laquelle se trouve la région éthiopienne du Tigré, ainsi que le risque de nouveaux effets d'entraînement dans une région déjà fragile, sont extrêmement préoccupants. Il faut éviter l'escalade militaire et l'instabilité à long terme en Éthiopie et dans l'ensemble de la région.

16. L'UE se joint à l'appel lancé par la communauté internationale en faveur du retrait immédiat des troupes érythréennes parce qu'elles aggravent la situation, comme l'ont signalé de multiples sources. De plus, l'UE est extrêmement préoccupée par les allégations faisant état d'agissements susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés par les troupes érythréennes. L'UE appelle à mener des enquêtes approfondies et indépendantes et suivra de près l'évolution de la situation à cet égard.
17. L'UE est également préoccupée par les tensions croissantes à la frontière entre l'Éthiopie et le Soudan et appelle les deux parties à ne ménager aucun effort pour apaiser la situation, rétablir la confiance et trouver un règlement négocié et pacifique. L'UE encourage les deux parties à reprendre le dialogue dès que possible et se tient prête à soutenir tous les efforts politiques visant à promouvoir une solution durable.
18. Par ailleurs, l'UE encourage l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte à reprendre les négociations sur le Grand barrage de la renaissance éthiopienne (GERD) en vue de trouver une solution durable et mutuellement bénéfique. L'UE a participé aux négociations en qualité d'observateur et reste disposée à soutenir la poursuite de ce processus, ainsi qu'il sera jugé approprié par l'ensemble des parties.
19. L'UE encourage le gouvernement éthiopien à renforcer sa coopération avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les partenaires régionaux afin de prendre des décisions pacifiques et concertées en vue de préserver la stabilité de l'ensemble de la région.

Concernant la transition en Éthiopie

20. Le processus de transition démocratique de grande envergure en cours en Éthiopie s'accompagne d'importantes réformes politiques et économiques. L'UE prend acte des élections législatives annoncées pour le 5 juin 2021 et se félicite que le gouvernement éthiopien s'engage à organiser des élections crédibles et transparentes. L'UE est prête à continuer de soutenir ce processus et remercie le gouvernement éthiopien pour son invitation relative à l'observation des élections.

21. En tant que partenaire engagé, l'UE invite le gouvernement éthiopien à veiller à ce que les élections soient ouvertes à tous, afin que les partis politiques puissent y participer librement et sur un pied d'égalité, à renforcer la représentation et la participation des femmes, à autoriser des rassemblements pacifiques et à garantir la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Par ailleurs, il est important pour un processus démocratique et pour l'état de droit que les membres de partis politiques qui se trouvent en détention soient rapidement jugés de façon équitable et transparente.
22. L'UE encourage la reprise des efforts visant à mettre en place un dialogue national global, inclusif et transparent entre toutes les parties prenantes concernées, y compris les femmes, les jeunes, les organisations de la société civile, les partis politiques et les autorités régionales. La poursuite des préparatifs en vue d'un dialogue national peut constituer une mesure importante de renforcement de la confiance dans le contexte électoral et au-delà.
23. Par le soutien solide qu'elle apporte à l'Éthiopie à divers égards depuis de nombreuses années, l'UE témoigne de la fermeté de son engagement et de l'importance qu'elle attache au partenariat. L'UE soutient actuellement l'Éthiopie dans sa transition et elle souhaite continuer à le faire. Elle s'efforce de poursuivre le dialogue, dans le cadre de l'engagement stratégique UE-Éthiopie lancé en 2016 et des discussions en cours avec les partenaires éthiopiens sur la coopération future. L'UE est prête à soutenir la population éthiopienne, à contribuer aux efforts déployés par le pays pour poursuivre la mise en œuvre de réformes politiques et économiques indispensables, à promouvoir davantage le développement socio-économique et à favoriser le commerce et les investissements durables. L'UE est disposée à renforcer encore ce partenariat sur la base d'une appropriation et d'une responsabilité communes.
24. La révision prochaine du cadre stratégique de l'UE pour la Corne de l'Afrique visera à proposer des priorités conjointes ainsi qu'à renforcer le dialogue politique et l'engagement commun avec l'ensemble de la région.